

magazine d'information de la ville des Noës-près-Troyes - N° 80 - décembre 2014

Noël dans la ville

Un nouveau CMJ

Place aux artistes : talents et créativité

édito du maire

une équipe à votre service



madame, monsieur,

Nous venons de tourner la dernière page de l'année 2014 et j'espère que vous avez passé des moments agréables de convivialité et de bonheur, partagés avec vos familles ou vos amis.

Il est important, pendant cette période féerique de Noël, de pouvoir garder nos yeux d'enfants pour rêver. Et profiter ainsi des nombreuses illuminations installées dans les rues, les magasins, les jardins de la commune et de l'agglomération.

Oui, c'est une respiration de l'esprit, nécessaire, nous permettant d'oublier pour quelques temps les soucis du quotidien. Chacun, à un moment particulier, doit se sentir heureux durant ces fêtes de fin d'année.

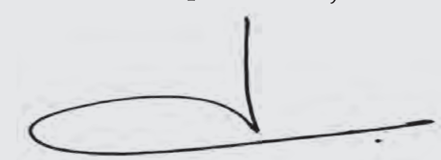
C'est à cela que travaillent vos élus toute l'année et je les remercie chaleureusement de leur engagement au service de notre commune et de ses habitants, vous les Noyats.
Nous avons, collectivement, la volonté de faire que votre environnement et votre quotidien soient les plus agréables possibles, sachant que la perfection n'existe pas. Tel est notre objectif, vous apporter les services que vous attendez de votre ville : pour les enfants, dès leur plus jeune âge, avec le Relais assistants maternels ; pour les plus grands, accueillis dans les écoles maternelle et primaire du groupe scolaire, bénéficiant de moyens et d'équipements sans cesse améliorés, à la restauration scolaire et aux accueils de loisirs et périscolaires, mis en place avec l'équipe d'animation de l'Espace Bel Air.

Nous portons également une attention permanente à nos aînés : avec les membres du CCAS, chargés d'organiser pour eux le déjeuner de printemps et la distribution de colis de Noël, très appréciés, ainsi qu'une veille auprès des personnes en difficulté.

Je pourrais continuer ainsi, mais ce que je souhaite vous redire ici, c'est toute la volonté qui anime vos élus pour rester à vos côtés et faire en sorte que les actions menées le soient pour le bien commun. Et aussi pour maintenir les finances de notre ville en équilibre, surtout dans cette période de désengagement de l'Etat envers les collectivités.

Madame, Monsieur, je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour cette année 2015.

jean-pierre abel,
maire des noës-près-troyes





une cérémonie des vœux très sobre



La cérémonie des vœux du conseil municipal revêtit cette année un caractère particulier. En effet, se déroulant durant les trois jours de deuil national instaurés par le Président de la République à la suite des attentats commis en France, le maire avait souhaité annuler le cocktail suivant traditionnellement le discours, à l'unisson du Grand Troyes, du Syndicat Départ qu'il préside et de l'Association des Maires de l'Aube. Il rappela les valeurs fondatrices de la République : Liberté, Egalité, Fraternité. «Liberté de circuler, de s'exprimer, d'écrire, la liberté fait partie de notre culture profonde, elle ne peut être entravée par la haine, l'intolérance, le fanatisme de dangereux individus qui voudraient nous imposer le silence, la soumission.» Il salua le courage des forces de l'ordre face à cette crise majeure et appela chacun, toutes sensibilités confondues, à se rassembler le 11 janvier, «mais pas seulement». Il invita ensuite l'assistance à observer une minute de silence en mémoire des victimes. Revenant aux Noës, le maire remercia les Noyats pour leur confiance renouvelée lors des dernières élections municipales. Il présenta la nouvelle municipalité, issue de la parité, et adressa ses remerciements aux anciens adjoints, Dominique Guyotot, Christian Clément et Moussa Gasmi, pour la qualité du travail accompli lors du mandat précédent. Il fit ensuite part de ses inquiétudes face à la diminution des dotations de l'Etat pour les prochaines années, en parallèle à l'augmentation des missions confiées aux communes. «Il faudra aux élus une motivation sans faille et l'acceptation de report de projets dans le calendrier.» déclara-t-il, ajoutant qu'il souhaitait que le Grand Troyes apporte des réponses, en termes de mutualisation des moyens.

directeur de la publication : jean-pierre abel - comité de rédaction : mairie des noës - crédit photo : mairie des noës – labo photo des noës - conception-impression : prodetcom (10) - imprimé en france.

Place aux artistes, place au rêve







Une cinquantaine d'artistes étaient présents en octobre pour la 6e édition de Place aux Artistes. «Une manifestation bien installée dans notre calendrier annuel et un rendez-vous important pour notre commune», déclarait le maire lors du vernissage. Les visiteurs purent découvrir de multiples talents et s'enquérir sur les techniques utilisées. Beaucoup anticipèrent leurs cadeaux de Noël : jouets en bois nés de l'imagination de Jacky Lenfant, ravissants bijoux créés par O'Fées-Lyse, cartes de vœux en dentelle de papier, objets en porcelaine peinte ou en bois gravé, rien que des pièces uniques à des prix très raisonnables. « Avec l'art, nous entrons dans le domaine du rêve, de l'abstraction, d'un monde où tout est possible, une occasion de lâcher prise, pour l'artiste comme pour le spectateur », déclarait Fernando Sanchez, maire-adjoint à la culture. Céline Riché, présidente des Créateurs du Val de Seine et Graziella Charvot, qui peint à la manière des Aborigènes, animèrent des ateliers pour enfants. Bruno Du Cheyron et ses dessins sur kraft, Mireille Perez et ses personnages radieux, Klara Drielle et ses papillons, Daniel Gauchard et ses gouttes d'eau magiques, et bien d'autres, enchantèrent les visiteurs.



Balade au fil des Noës



Passionnant programme imaginé par Marie-Alice Pernot et les Amis du Patrimoine Noyat, partenaires de la ville, lors des Journées Européennes du Patrimoine, avec une exposition sur la charpente et les carreaux de pavement à l'église et une rétrospective sur l'histoire de la commune, salle Jacques Bezançon. On y apprit, par exemple, que la ville des Noës doit son nom à son caractère marécageux dû au ru Bécon, un petit ruisseau à l'eau claire qui la traversait et où les Noyates venaient laver leur linge, jusqu'à la construction d'un lavoir en 1853. Ou encore que la population fut stable jusqu'en 1920, avec environ 300 Noyats travaillant la terre, pour la plupart. Deux balades pluvieuses, commentées par Sabine Laillet, présidente de l'association, permirent au public de découvrir les quelques fermes champenoises qui subsistent aux Noës.



Hommage à tous les morts



Selon la tradition du 1er novembre, le conseil municipal a rendu hommage aux défunts de la commune dans une cérémonie empreinte de simplicité à laquelle étaient conviés la population et les représentants d'associations. Après un rappel de l'historique de la fête de la Toussaint, le maire et les enfants du conseil municipal jeune déposèrent deux gerbes au monument aux morts.



À la rencontre des habitants



A l'automne, deux réunions de quartiers permirent aux Noyats de rencontrer les élus. Ce fut l'occasion de faire le point sur des sujets d'actualité comme la requalification de l'avenue Sarrail, les travaux du cimetière, la réforme des rythmes scolaires ou la gestion municipale. Le maire rappela la baisse prévue des dotations de l'Etat aux collectivités, qui obligera à un exercice difficile : poursuivre l'investissement tout en maintenant les services rendus aux administrés, la pression fiscale et un recours limité à l'emprunt. Un échange contradictoire eut lieu entre les habitants sur la réforme scolaire, puis des questions sur la sécurité, le voisinage, de petits travaux à prévoir… furent abordés.



En mémoire des poilus…



Le 11 novembre se déroula une émouvante cérémonie en mémoire des combattants tombés au front durant la Première Guerre Mondiale. Le cortège, parti du centre municipal et composé des représentants des anciens combattants, porte-drapeaux, musiciens de la fanfare, policiers municipaux, élus, de nombreux enfants, leurs familles et des enseignants, arriva au monument aux morts. Après lecture de l'ordre du jour du Maréchal Foch et du message de l'UFAC, les jeunes élus énoncèrent, avec émotion, le nom des victimes 1914-1918 figurant sur le monument. Des écoliers lurent un texte rédigé lors de l'étude de cette période tristement historique. M. Lécorché reçut une décoration, puis l'assistance reprit la Marseillaise après un dépôt de gerbe. Salle Pierre Rat, une exposition de cartes postales anciennes, prêtée par l'Académie troyenne d'études cartophiles, permit au public de découvrir la vie locale à cette époque, lors du déjeuner organisé par les anciens combattants.



Cérémonie du 5 décembre



Une autre cérémonie, rendant hommage aux combattants d'Afrique du Nord, s'est déroulée le 5 décembre au monument aux morts, en présence du conseil municipal, des représentants d'associations locales, de la police municipale et de la fanfare. Le maire fit lecture du message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, suivi du message de la section locale de l'UFAC, d'un dépôt de gerbes et de l'hymne national.



Mutualisation des services, c'est parti…



La loi de réforme des collectivités territoriales impose aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation des services pour mars 2015 au plus tard. Depuis plusieurs mois, les services du Grand Troyes, ainsi qu'un groupe d'élus et de responsables des 19 communes de l'agglomération, travaillent autour de 4 axes principaux : le partage de services intercommunaux, le partage de biens, la création de services communs, le groupement de commandes. La mutualisation aboutit à faire plus, sans moyens supplémentaires. Elle devra permettre de démontrer aux citoyens que l'argent public est utilisé à bon escient. Des exemples concrets de réflexion : instruction des autorisations d'urbanisme, études techniques et juridiques, aide au montage de dossiers financiers, gros matériels, fourrière animale…



c'est reparti pour les CCPC



Pour la 7e année consécutive, la ville a reconduit les deux Clubs Coup de Pouce Clé, auxquels participent 10 écoliers en difficulté avec la lecture et l'écriture. Après la classe, ils reçoivent ainsi un soutien scolaire grâce à deux animatrices, Mmes Mondolot et Verstraeten. « Une action efficace depuis son lancement, que nous poursuivrons pour aider, dès le CP, les enfants et leurs familles, et prévenir le décrochage scolaire », déclarait le maire lors de la signature des chartes d'engagement.



face au Net sur un immeuble du mail

Le court-métrage ***Face au Net***, réalisé par les adolescents de l'Espace Bel Air, avec la Ligue de l'Enseignement, pour sensibiliser les jeunes et les familles aux dérives des réseaux sociaux, fut diffusé publiquement en novembre sur la façade du 9 allée du Petit Prince. Un quizz sur le numérique et une exposition, prêtée par la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile, complétèrent l'information du public. Le film va maintenant voyager, certains partenaires parmi la BPDJ, le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube, la Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles, souhaitant l'utiliser comme support pédagogique pour la prévention en milieu scolaire. Le projet « Maux d'Ados » était cofinancé par la MDDFE, la ville des Noës, le Grand Troyes et l'Acsé dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.





place aux légumes pour la semaine du goût



A l'approche de l'hiver, l'équipe d'animation de l'Espace Bel Air avait trouvé judicieux d'organiser la Semaine du goût sur le thème des légumes, avec le concours de Chronodrive et Fraîch'. Deux ateliers permirent aux enfants de maternelle et du primaire de voir et toucher ces précieux alliés de la santé. Ils découvrirent toutes sortes de légumes, parfois inconnus, à travers une exposition et un jeu, puis dégustèrent des brochettes fondantes ou croquantes, confectionnées selon leurs goûts.



un atelier utile aux familles



Dans le cadre du projet *Prends soin de toi !*, un temps d'échange sur le thème « Comment faire un repas équilibré avec un petit budget » était proposé à l'Espace Bel Air. Blandine Ponsard, docteur des sciences de l'alimentation, démontra que c'est possible à l'aide de conseils simples : choisir des produits conditionnés en grosse quantité et les diviser soi-même, surveiller le prix au kilo, les fausses promos, les dates de péremption pour ne pas gaspiller, s'organiser avec une liste de courses, consommer des légumes secs pour remplacer les protéines animales certains jours. Ou encore préférer l'eau aux sodas, trop sucrés et accommoder les restes… Blandine Ponsard propose aussi des permanences trimestrielles gratuites à l'Espace Bel Air. Le projet *Prends soin de toi !*, est financé par l'Acsé, le Grand Troyes et la ville.



accompagnement scolaire



Proposée par le conseil municipal, cette action a repris en septembre avec des temps quotidiens d'aide aux devoirs. Les 15 enfants inscrits participèrent à un atelier sculpture le vendredi et à des sorties médiathèque ou au Théâtre de la Madeleine, pour une représentation de Pinocchio. Deux goûters avec les familles et l'équipe enseignante furent l'occasion d'échanges fructueux. Aider les enfants à acquérir méthodes de travail et autonomie, apporter un soutien à la parentalité, tels sont les objectifs de ce programme pour lequel la demande augmente avec le renouvellement de la population. Le financement en est assuré par l'Acsé, la CAF et la ville et son fonctionnement est soumis à des contrôles de la part des partenaires.

réforme des rythmes scolaires : premier bilan



La réforme des rythmes scolaires, mise en place en septembre, a fait l'objet d'un premier bilan avant les vacances de Noël. Même constat en maternelle et en primaire en ce qui concerne l'organisation, qui fonctionne plutôt bien. Après les cours, les parents ont le choix entre reprendre leurs enfants, les inscrire à l'accueil libre ou dans un TAP (Temps d'Accueil Périscolaire), plus une possibilité d'étude surveillée ou d'accompagnement scolaire pour les écoliers du primaire. L'accueil périscolaire du matin et du midi, avec ou sans restauration, sont maintenus avec des horaires modifiés. Les TAP sont animés par le personnel municipal (danse africaine, arts plastiques…) ou des intervenants extérieurs (judo, éveil musical, atelier low tech high tech). Une participation d'environ 2€/h est demandée aux familles pour certains ateliers. Après étude, il ressort que les parents sont demandeurs d'un moyen de garde simple pour leurs enfants, avec des activités récréatives et des horaires non contraignants. Côté enfants, il semble que ces nouveaux rythmes entraînent une fatigue accrue, qui rejaillit sur les encadrants, beaucoup plus sollicités. Une réflexion est menée par la municipalité pour ajuster le fonctionnement, répondre aux besoins et préserver le bien-être de tous, singulièrement celui des enfants, objectif annoncé de cette réforme.



retour sur les vacances scolaires



Halloween fut à l'honneur pendant les vacances de la Toussaint pour les enfants des accueils de loisirs, avec confection de costumes, masques, pâtisseries, goûter ou boum à faire peur, selon leur âge, et bien sûr le tour de la commune pour la collecte de bonbons. Pour les vacances d'hiver, les Lutins réalisèrent des décorations de fêtes, se rendirent au Château de Vaux le Vicomte avec spectacle de Blanche-Neige et au Musée d'Art Moderne. Sans oublier le passage du Père Noël. Après le dentiste en novembre, ils rencontrèrent un pharmacien pour le projet *Prends soin de toi !* Pour les Prim'ousses de 6/8 ans, ce fut *Silence la violence !* avec atelier capoiera par l'association Abada-Capoiera et repas de Noël. Les 9/11 se rendirent au bowling ou au cinéma et réfléchirent aux bonnes résolutions pour la nouvelle année. Pour les ados, ce fut tests d'intelligence et résolution d'énigmes, puis travail sur le clip du projet *Civisme, mode d'emploi*. Un programme loisirs bien rempli, alliant activités de détente et éducatives, imaginé par l'équipe d'animation.



un nouveau cmj élu !



En octobre, 15 enfants ont été élus pour 2 ans au Conseil Municipal Jeune par les CM1/CM2 de l'école primaire et les 6e, 5e, 4e des collèges Paul Langevin, Pierre Brossolette et Albert Camus. L'élection s'est déroulée salle du conseil municipal, présidée par l'adjointe chargée de la jeunesse, Anne-Marie Aumer, aidée de Jean-Michel Lallemand et Nicolas Moris, assesseurs. Lors de leur première réunion, Safia Rahmouni fut élue jeune maire, Léa Montbaubier et Ludivine Martin, présidentes des commissions Environnement-Vie quotidienne et Projets. Les CMJ ont ensuite organisé la nouvelle édition du concours des maisons décorées. Ils réfléchissent depuis à de nouveaux projets. Rappelons que les CMJ mènent des actions concrètes, soutenus par les moyens logistiques et financiers de la commune.

Les 9 filles et 6 garçons élus sont Mehdi Bernet, Mylène Braga, Léa Montbaubier, Sarah Sadeq, Enzo Forge, Sofiane Khaldi, Eliakim Bailly, Leyna Sadaune, Safia Rahmouni, Elif Alkan, Ludivine Martin, Kylian Caurel, Ugo Bray, Anna Manvelyan et Enola Adnot.



c'était Noël partout aux Noës







Une quarantaine de bambins du Relais assistants maternels ont fêté Noël au local du Mail avec déjeuner festif, chants et danses accompagnés, au clavier et à la flûte traversière, par deux assistantes maternelles musiciennes. Le Père Noël fit une entrée remarquée au milieu des rires et des cris et sortit des chocolats de sa hotte, ce qui eut pour effet de stopper les larmes.

L'école primaire fit son marché de Noël. Les familles purent acheter les œuvres de leurs petits et se réchauffer d'une crêpe ou d'un vin chaud proposés par le comité de parents d'élèves au profit de la coopérative scolaire. Les enfants interprétèrent des chants sous le préau, avant la visite du Père Noël venu distribuer cadeaux et friandises aux plus petits, très intimidés, aidé dans sa mission par le maire et son adjointe chargée des affaires scolaires, Anne-Marie Aumer.

A la maternelle, les parents furent invités à un spectacle de marionnettes un soir après la classe. Le vendredi avant les vacances, le bonhomme rouge et blanc passa dans chaque classe offrir cadeaux collectifs et chocolats, provoquant là encore des émotions fortes. Un goûter, offert par la mairie, vint compléter les réjouissances.

Puis ce fut au tour des Lutins d'accueillir le célèbre bonhomme, qui choisit cette fois d'apparaître après la sieste. Un réveil en douceur pour permettre aux enfants de recevoir leurs présents avec le sourire : tête à coiffer pour les filles, dinosaures pour les garçons, et friandises pour tous.

visite dans la ville jumelle d'Urmitz

Fin septembre, les membres du Comité de jumelage, présidé par Philippe Lemoine, se rendirent un week-end en Allemagne pour rencontrer leurs amis d'Urmitz. L'occasion pour les Noyats et leurs hôtes de partager des moments d'amitié, en visitant Winningen, pittoresque village niché sur les rives de la Moselle, et le vignoble local, d'où provient le célèbre riesling.

Ils découvrirent aussi le musée dédié à August Horch, constructeur automobile fondateur de la marque Audi. Ils terminèrent par un repas dans le centre d'Urmitz, permettant à chacun d'apprécier la qualité de l'accueil et de l'organisation des amis allemands. A savoir : dans le cadre du jumelage, une réflexion est actuellement menée par les élus et les responsables pédagogiques pour une action entre les écoles primaires des villes jumelles.



un spectacle de Noël tout en héros



Imaginez 300 enfants, âgés de 3 à 12 ans, réunis salle Pierre Rat, pour un spectacle de Noël interactif… Il ne fallait pas avoir les oreilles sensibles pour être présent ce jour-là ! Le conseil municipal avait en effet invité les enfants noyats, ou scolarisés dans la commune, à assister avec leurs parents à un spectacle intitulé SOS Père Noël. Menée de main de maître par l'auteure, Estelle Breton et Martin Magli, deux comédiens à l'énergie communicative, l'histoire racontait la disparition du Père Noël, kidnappé la veille de la nuit magique. Pour le libérer, les enfants devaient aider la Mère Noël à relever plusieurs défis, proposés par Spiderman, Dora l'exploratrice, Capitaine Crochet et d'autres héros qu'ils adorent. Quelques jeux, énigmes et tours de magie plus tard, réalisés avec des volontaires montés sur scène, le bonhomme fit enfin son apparition, sous un tonnerre d'applaudissements. Il distribua des bonbons et se plia, avec sa gentillesse légendaire, à une séance de photos souvenirs. Puis les nouveaux élus du Conseil municipal jeune remirent à chaque enfant un sachet de friandises, de quoi patienter jusqu'au 24 décembre.

 Les mains vertes récompensées



En octobre, les 22 lauréats du concours communal de fleurissement reçurent les félicitations du conseil municipal, par la voix de Corinne Schrive, maire adjointe chargée de l'environnement et de plusieurs collègues. L'élue les remercia pour la formidable énergie qu'ils déploient à fleurir leurs résidences et jardins, contribuant largement à l'embellissement de la ville. « Le jury régional du label Villes et villages fleuris a maintenu notre 3e fleur nationale cette année, nous en sommes fiers et vous associons à cette récompense dont le mérite vous revient aussi », déclara-t-elle. Remerciements adressés aussi aux services techniques municipaux pour le soin quotidien apporté aux espaces verts et à la propreté de la ville. Corinne Schrive rappela les objectifs fixés par la loi aux collectivités d'atteindre le « zéro pesticide » d'ici 2016. « L'équipe municipale actuelle s'y emploie, tout comme la précédente ». Précisant avec une touche d'humour « que la binette allait faire son grand retour dans l'outillage des passionnés », elle incita les jardiniers à faire de même. Chaque gagnant reçut ensuite une orchidée et un diplôme. Deux chanceux, tirés au sort lors du vin d'honneur qui suivit, repartirent avec un panier garni.

LE PALMARÈS

Balcons et terrasses

1er prix : Marie-Alice Moreira

2e prix ex-aequo : Bleuette Maucourt – Joss Loubat – Clara Najaszeck – Evelyne Brague

3e prix ex-aequo : Nadine Bertrand – Michèle Gaillard – Chantal Demazières – Cérès Sembel-Collet

Décors floraux en bordure de voie publique

1er prix : Raymond Didier

3e prix : Fernande Hebman

Fenêtres et murs

1er prix : Michel Payta

Maisons avec jardins fleuris

2e prix ex-aequo : Jocelyne Enfert – Annick Enfert – Michèle Tréchot

3e prix ex-aequo : Pierrette Aurin – James Roussat – Michel Gobert – Gisèle Busson – Michel Diot

 Une Noyate distinguée par le CTRT



Le Comité de Tourisme de la Région de Troyes a décerné récemment une récompense aux habitants, commerçants et équipes des espaces verts des 26 communes qui le composent. Parmi les lauréats, Marie-Alice Moreira, une Noyate déjà distinguée au concours communal. Une récompense méritée pour cette amatrice de jardinage avertie. La ville des Noës a également reçu le diplôme départemental hors concours des villes et villages fleuris, dans la catégorie 3e fleur, décerné par le Conseil Général de l'Aube. Un prix qui récompense les efforts réalisés par les services techniques et les conseils municipaux depuis plusieurs années, ainsi que les habitants.



On trie au Bosquet



Pour répondre à la demande de plusieurs habitants du secteur et avec l'accord des locataires présents à la réunion de quartier du secteur Montvilliers, les élus ont étudié la possibilité de faire poser des Bornes d'Apport Volontaires (BAV) papier et verre dans le quartier du Bosquet. Le Grand Troyes, sollicité, a accepté et les a installées mi-novembre, à l'entrée de la résidence Jules Romain, à la grande satisfaction des résidents. La distance à parcourir, pour accomplir le geste éco-citoyen du tri sélectif, est ainsi largement réduite.

La ville en lumière



En décembre, la ville s'est parée d'illuminations pour la joie des petits et grands. Tous les ans, les services techniques rénovent d'anciens sujets, une quarantaine en 2014, modifiant et complétant des éléments existants, avec des LED longue durée et peu coûteux en énergie. Cette année, un effort particulier a été fait là où circulent le plus d'enfants : devant le groupe scolaire, sur le Mail de la Croix aux Filles, place des A.F.N. et devant l'Espace Bel Air. Place de la mairie, l'immense sapin avait lui aussi revêtu ses habits de lumière, attirant le soir et le week-end de nombreuses familles venues faire une photo ou simplement l'admirer avec les bambins. Avec la créativité déployée par les Noyats pour illuminer leur résidence, la ville avait vraiment un joyeux air de fête !

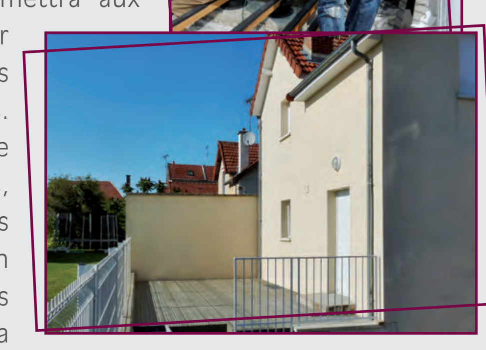


Des travaux dans les espaces verts

Pour améliorer les espaces verts sur le site du Mont Saint Loup, quelques troènes, plantés en bordure des immeubles et désormais trop abîmés, ont été arrachés à l'automne par les jardiniers municipaux. Des plantes vivaces, moins gourmandes en entretien et contribuant à l'assèchement du terrain, ont été plantées autour de l'église, ainsi que des rosiers dans l'espace vert à l'angle des rues du Gagnage et du Bel Air. Allée du Bosquet, des arbres plantés à l'origine devant les immeubles et devenus trop imposants, ont été coupés et broyés, en concertation avec les locataires. Les copeaux ont ensuite été répandus dans les espaces verts de la commune.



Des travaux pour la maison du CCAS



En 2004, le Centre communal d'action sociale de la ville des Noës a reçu en leg de Madame Irénée Ormancey une maison d'habitation située rue Camille Desmoulins. Après des travaux d'agrandissement et de remise aux normes, notamment en matière d'électricité et de chauffage, ce bien est depuis mis en location au profit du CCAS, dont l'action bénéficie aux personnes en difficulté de la commune. Cette maison a fait l'objet l'été dernier de travaux d'entretien et d'amélioration. Pour rester dans l'état d'esprit de Madame Ormancey, les travaux ont été confiés à l'entreprise Mobedix, dans le cadre d'un chantier d'insertion, en partenariat avec le Domaine de l'Essor. Côté réalisation, une terrasse en composite a été créée, qui permettra aux locataires de profiter de la belle saison dans d'agréables conditions. Des travaux de peinture ont été entrepris, notamment sur les grilles. A l'extérieur, un nettoyage des pavés au jet haute pression a été réalisé, ainsi qu'un désherbage des espaces verts et la remise en état d'une gouttière défectueuse.

Renouvellement de la convention de concession pour l'eau potable



La convention de délégation de service public d'eau potable confiée à la société Veolia Eau arrivera à échéance le 15 mars prochain et il convenait d'en signer une nouvelle. A la suite de la procédure légale, le conseil municipal a décidé, dans sa séance du 8 décembre, d'approuver le choix de la société Veolia Eau comme signataire de cette nouvelle convention, pour une durée de dix ans à compter du 16 mars 2015. A noter que cette signature est intervenue après négociation par la Commission de délégation de service public, présidée par le maire, de prestations de qualité à un coût qui préservera les intérêts de la commune et des habitants. Le délégataire s'est engagé à mener une politique raisonnée d'amélioration du service, avec le souci constant d'amélioration de la qualité de service rendu aux usagers. Cela comprend, entre autres investissements, le renouvellement progressif des compteurs de plus de quinze ans. La Commission a également veillé à ce que les indices de révision des prix ne soient pas trop inflationnistes et assurera un suivi attentif de l'évolution du contrat.



Le groupe scolaire Saint-Exupéry en wifi



Dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré par l'équipe enseignante, la mairie procèdera, après étude, à l'extension du réseau Internet wifi, actuellement limité à la salle multimedia, dans l'ensemble des classes de l'école élémentaire. A terme, l'étude portera sur le groupe scolaire Saint-Exupéry dans son intégralité. Cette installation permettra notamment aux équipes des écoles maternelle et primaire de travailler sur un projet Internet commun. Par ailleurs, le RASED a été doté de deux ordinateurs portables et bénéficiera, lui aussi, du passage au wifi.



une nouvelle tête au service social

C'est Aurélie Robbe qui accueille désormais les Noyats au service social de la mairie et pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale. Outre ces missions, elle procure un apport et une aide à la chef de projet Contrat Urbain de Cohésion Sociale et assurera bientôt les remplacements à l'accueil de la mairie. Titulaire d'une licence professionnelle en intervention sociale, parcours métiers de l'insertion et de l'accompagnement social, spécialité métiers de l'urgence sociale, Aurélie Robbe a exercé dans plusieurs structures d'accueil d'urgence aux demandeurs d'asile ou humanitaire à vocation internationale, ainsi qu'à Pôle Emploi. Nous lui souhaitons la bienvenue aux Noës.



une aide appréciée

Chaque année en décembre, le Centre Communal d'Action Sociale vient en aide à des familles en difficulté. Pour 2014, ce sont ainsi 47 familles qui ont pu bénéficier d'un coup de pouce, très apprécié en période de fêtes, notamment au profit des enfants. Le montant variait de 70 € à 210 €, selon un barème permettant de calculer un quotient. Bien entendu, ces aides sont attribuées sur demande des familles, préalablement reçues par des membres du CCAS et répondant à des critères de sélection stricts. A noter que le nombre de bénéficiaires est relativement stable, puisque 49 familles avaient été aidées en 2013.



noël pour les seniors

Mi-décembre, les 47 locataires du Foyer des Erables dirigé par Rachid Chadid, également conseiller municipal, partagèrent un goûter de fête, animé par le groupe Les Baladins. Les résidents reçurent un colis de Noël, offert par le Centre Communal d'Action Sociale et remis par Jean-Pierre Abel, président, Séverine Antoine, maire-adjointe aux affaires sociales et Véronique Jordy, conseillère municipale et membre du CCAS. Les Noyats de plus de 70 ans, préalablement inscrits en mairie, purent retirer leur cadeau salle Jacques Bezançon. Composés de mets fins et de friandises, 245 colis pour une personne et 125 colis pour couples furent ainsi distribués pour le plaisir des bénéficiaires. Les bénévoles les accueillirent avec une collation, de quoi se réchauffer un peu le corps et le cœur.



journée nationale des assmat

Le Relais Assistants Maternels des Noës organisait en novembre, pour les professionnels aubois, la journée nationale des assistants maternels, sur le thème « Et si on allait jouer dehors ? ». Accueillis par Patricia Chollier, responsable du RAM noyat, la cinquantaine de participants se rendirent square d'Urmitz pour des ateliers créés par les responsables des Relais du département. Au programme, jeux coopératifs, activités sensorielles, confection d'un atelier des lutins, construction de cabanes ou encore land-art, avec création de mandalas végétaux. Des activités ludiques et éducatives, faciles à reproduire avec les enfants qu'ils accueillent. Puis ils suivirent une conférence-débat animée par Véronique Claude, spécialiste du jeu, salle Roger Dujeancourt. « Il faut savoir que les assistants maternels se professionnalisent de plus en plus. Cette journée, qui leur est dédiée, est l'occasion de partager leurs expériences et des instants de détente » déclarait Patricia Chollier.



infos pratiques



urgences
Samu 15
Police 17
Pompiers 18

police municipale
Tél.: 06.08.62.01.68 / 03.25.74.81.71
police.municipale@lesnoes.com

hôtel de ville
ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h30
Tél.: 03.25.74.40.35 - Fax: 03.25.74.35.87
mairie@lesnoes.com

Directrice Générale des Services

Eliane ALGRAIN-TAPÉ - Tél.: 03.25.74.85.86
eliane.tape@lesnoes.com

centre communal d'action sociale
Tél.: 03.25.74.59.69 - ccas@lesnoes.com

assistante sociale
Fabienne PACI - 03.25.42.43.43.

relais assistants maternels
Mail de la Croix aux Filles
Patricia CHOLLIER - Tél.: 03.25.74.55.74   06.88.60.57.02.
patricia.chollier@lesnoes.com

accueils de loisirs
Atelier des Lutins - Espace Bel Air
Karine HUSSON - Tél.: 03.25.78.49.18
karine.husson@lesnoes.com

groupe scolaire saint-exupéry
Ecole maternelle - Pierre DAUGÉ, directeur - Tél.: 03.25.79.40.96
Ecole primaire - Josiane MAIRE, directrice - Tél.: 03.25.79.41.97

paroisse des noës Tél.: 03.25.71.82.10

la poste
13 rue de la République
Tél.: 03.25.78.23.58 - Fax: 03.25.49.82.42

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Le samedi de 9h30 à 12h00

cpam – la chapelle saint luc
rue Renée Wassner - Tél.: 3646

rencontrer le maire ou ses adjoints
- 03.25.74.85.86. ou 03.25.74.40.35. pour convenir d'un rendez-vous
- mairie@lesnoes.com pour poser vos questions

trésorerie
24 bd du 14 juillet - Troyes - Tél.: 03.25.43.43.70

pôle emploi - Tél. 3949

résidence des erables
33 rue Millard – Les Noës - Tél.: 03.25.74.80.73

foyer accueil travailleurs
rue des Nozats – Les Noës - Tél.: 03.25.74.66.66

médecins généralistes
14 allée des Folies – Les Noës
Docteure Roméo GEORGE - Tél.: 03.25.79.57.87
Docteur Alain TERRAUX - Tél.: 03.25.79.25.80
1 impasse du Clos d'Orvilliers – Les Noës
Docteur Julien HOARAU – Tél. : 03 25 49 37 19

masseurs kinésithérapeutes
10 allée des Folies – Les Noës
Marie-Pierre GARCIA - Tél.: 03.25.78.30.75
Bruno GARCIA - Tél.: 03.25.49.98.02

25 rue Henri Garnier – Les Noës
Claire LAGNEAUX - Tél.: 03.25.71.93.70

infirmier libéral
1 place du Clos d'Orvilliers – Les Noës
Christophe CHABUT - Tél. : 03.25.74.53.89

pharmacie des marots
47 rue des Marots – Les Noës - Tél.: 03.25.74.62.42

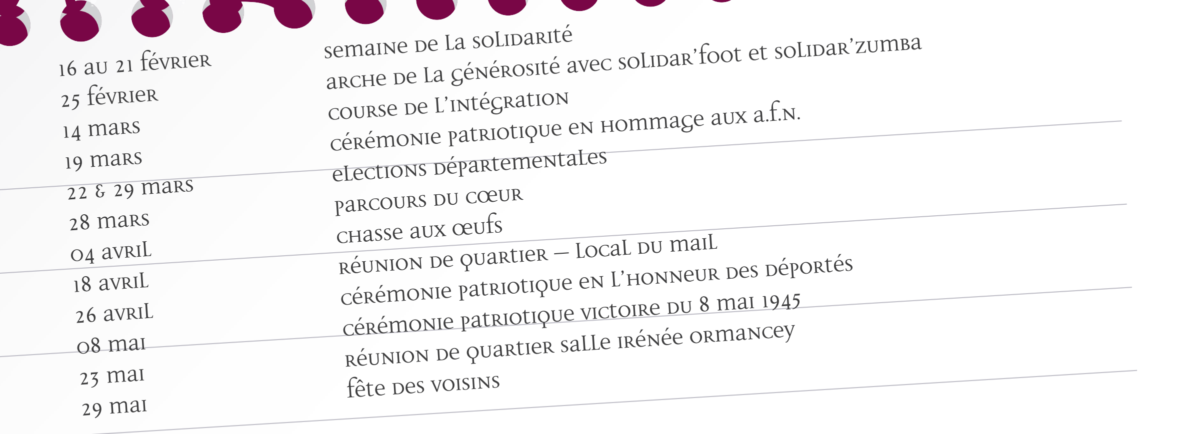
taxi des noës
Arnaud ROBIN : 06.07.97.97.61

déchèteries
Sainte-Savine - 4 rue Konrad Adenauer - 03.25.74.17.14.
- d'avril à septembre : l/m/m/j : 9 à 12h - 15 à 19h - fermé le vendredi - samedi : 9 à 19h - dimanche : 10 à 12h30

- d'octobre à mars : l/m/m/j : 9 à 12 h - 14 à 17h30 - fermé le vendredi - samedi : 9 à 17h30 - dimanche : 10 à 12h30

La Chapelle Saint Luc - route de Grange l'Evêque - 03.25.74.33.22
- d'avril à septembre : l/m/m/v : 9 à 12h - 15 à 19h - fermé le jeudi - samedi : 9 à 19h - dimanche : 10 à 12h30

- d'octobre à mars : l/m/m/v : 9 à 12 h - 14 à 17h30 - fermé le jeudi - samedi : 9 à 17h30 - dimanche : 10 à 12h30



16 au 21 février	semaine de la solidarité
25 février	arche de la générosité avec solidar'foot et solidar'zumba
14 mars	course de l'intégration
19 mars	cérémonie patriotique en hommage aux a.f.n.
22 & 29 mars	elections départementales
28 mars	parcours du cœur
04 avril	chasse aux œufs
18 avril	réunion de quartier – local du mail
26 avril	cérémonie patriotique en l'honneur des déportés
08 mai	cérémonie patriotique victoire du 8 mai 1945
23 mai	réunion de quartier salle irénée ormancey
29 mai	fête des voisins